

des crédits provinciaux votés en faveur de l'instruction publique.

Nos confrères ont donc eu doublement raison de protester contre cette nouvelle iniquité et d'user de leur influence pour en empêcher, si possible, la consommation. Nous venons joindre nos protestations aux leurs, mais nous irons plus loin qu'eux et nous dévoilerons ce qui nous paraît être le résultat d'une habileté diabolique.

Nous croyons pouvoir affirmer que pas un catholique militant dans ce pays, pas un catholique au courant de l'activité maçonnique dans le monde entier, ne refusera de voir avec nous, dans la persécution dont nos coreligionnaires sont depuis huit ans l'objet au Manitoba, la main de la puissante secte qui s'est dressée en face de l'Eglise comme l'incarnation de toutes les haines et la continuatrice de toutes les entreprises dirigées contre cette sainte Epouse du Christ. D'un autre côté, on avouera qu'il n'est pas dans les habitudes de la franc-maçonnerie de renoncer pour rien à des avantages acquis. Elle pourra bien, parfois, donner instruction à ses instruments de n'y pas aller trop brusquement dans l'exécution des mesures qu'elle arrache aux hommes d'Etat asservis à son joug ; c'est qu'alors elle se trouve bien de cette feinte modération, qu'elle ne veut pas se charger trop tôt de l'odieux de certaines manœuvres, ou qu'elle veut donner le temps aux populations de s'habituer à un régime dont l'application sommaire soulèverait des résistances contre lesquelles elle courrait risque d'aller se briser. Mais faire un pas en arrière, jamais ! si ce n'est pour reprendre son élan et en faire immédiatement deux en avant.

Or, si l'on en juge par les renseignements que nous avons publiés récemment et que nous avons lieu de croire exacts, elle renoncerait d'elle-même à des avantages acquis au Manitoba, elle abandonnerait une position conquise. Et si l'on pouvait croire un instant à la loyauté des démarches qu'elle fait ou laisse faire présentement, s'il ne se cachait pas une aggravation de péril pour les intérêts catholiques derrière des propositions dont le simple énoncé lui eût fait mettre tous ses bataillons sur pied il y a quelques années, on rechercherait en vain le mobile qui lui diète sa conduite.

Quand, l'autre jour, nous avons publié ces renseignements, nous nous sommes demandé quel pouvait bien être ce péril, et, ne l'apercevant pas nettement, nous nous sommes contentés d'indiquer l'absence absolue de garanties susceptibles de consolider l'amélioration faite au sort des catholiques de l'ouest. Aujourd'hui, nous croyons le voir dans la proposition Fielding, et nous